



**Communiqué de presse**  
Croissy-sur-Seine, le 8 décembre 2020

## **La liberté d'expression et d'opinion, un des droits de l'Homme défendu par l'association Eveil auprès des élèves**

Le 10 décembre marque la **journée internationale des droits de l'Homme**, rappelant l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'Homme en 1948, par l'Assemblée générale des Nations unies. Cette journée s'inscrit pleinement dans la mission de **l'association Eveil, agréée par le Ministère de l'Education nationale**, qui sensibilise les jeunes élèves à leurs droits, à travers ses programmes d'interventions dans les établissements scolaires et son concours vidéo **Prix "Eveil à la citoyenneté"** sur la liberté d'expression et d'opinion.

Depuis 1993, l'association EVEIL propose des **sensibilisations aux enjeux de la citoyenneté dans les établissements scolaires**, auprès des **collégiens et des lycéens** dans différentes académies de France, sur la **lutte contre les discriminations, l'égalité homme-femme, la laïcité, les valeurs de la République ou encore l'usage citoyen des réseaux sociaux**. L'objectif de ces interventions est de sensibiliser les jeunes à leurs droits, de développer leur esprit critique à travers des débats et de lutter contre les préjugés. Durant l'année scolaire 2019/2020, ce sont 3930 élèves qui ont été touchés et 6150 élèves en 2018/2019. <https://www.eveil.asso.fr/interventions/citoyennete.php>

Par ailleurs, depuis 2015 et les attentats de Charlie Hebdo, l'association Eveil organise chaque année le **Prix "Eveil à la citoyenneté", concours vidéo ouvert aux collégiens, lycéens et apprentis de France, sur le droit à la liberté d'expression et d'opinion**. Les élèves s'expriment sur ce droit qui leur est cher et explorent par l'image différentes problématiques. En 2019, pour la cinquième édition, plus de **2000 élèves se sont inscrits** de toute la France, y compris des DOM-TOM. Les inscriptions sont de nouveau ouvertes pour cette année et les productions des établissements scolaires peuvent être envoyées jusqu'au **12 avril 2021**. <https://www.eveil.asso.fr/prix-eveil/2.php>

La sensibilisation aux droits de l'homme par l'association EVEIL se poursuit également à travers ses partenariats institutionnels. **Andrée SFEIR**, Présidente d'Eveil et Présidente d'honneur du Conseil Français Des Associations pour les Droits de l'Enfant (COFRADE) représente cette ONG à la **Commission Nationale Consultative des droits de l'homme (CNCDH)**.

La CNCDH organise tous les ans le **Prix des droits de l'Homme de la République Française le 10 décembre**. C'est ainsi que, depuis 1992, des organisations non gouvernementales (ONG) et des acteurs individuels se sont vus décerner cette distinction, sans considération de nationalité ou de frontières. Chaque année, ce prix porte sur un ou deux thèmes choisis par la CNCDH, faisant écho à l'actualité. Cette année, une des thématiques mise à l'honneur est la défense de l'environnement et de la biodiversité, que l'association aborde au travers de ses programmes sur le développement durable : "Génération Energie", les ateliers périscolaires "Je deviens écocitoyen" ou encore "Pour Paris demain, devenons écocitoyens".

<https://www.eveil.asso.fr/interventions/developpement-durable.php>

**CONTACT PRESSE :** Association EVEIL - Freddy CLAIREMBAULT, Délégué Général, [freddy.clairembault@eveil.asso.fr](mailto:freddy.clairembault@eveil.asso.fr), 07 82 37 77 27



*Pour l'éveil des jeunes  
à la citoyenneté*

#### **A propos de l'association EVEIL :**

ÉVEIL est une association loi 1901 à but non lucratif, agréée par l'Éducation nationale. Depuis sa création en 1993, son ambition est de responsabiliser les jeunes, de leur donner envie de participer à la construction de la société, en les sensibilisant et en leur proposant des actions d'éducation à la citoyenneté en temps scolaire et périscolaire. Les thématiques abordées sont la citoyenneté, l'Europe, l'hygiène et la santé, le développement durable et l'orientation professionnelle.

L'association ÉVEIL réalise chaque année :

- plus de 2500 interventions sur les enjeux de la citoyenneté dans les établissements scolaires sur tout le territoire national, dont les DOM-TOM.
- [le Prix Eveil à la citoyenneté](#), un concours vidéo sur la liberté d'expression et d'opinion, qui réunit pas moins de 200 élèves participants de collèges, de lycées et de Centres de Formations d'Apprentis en France.

L'association ÉVEIL est soutenue dans ses actions d'éveil à la citoyenneté par le Ministère de l'Éducation nationale, la DILCRAH, la Mairie de Paris, le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, des collectivités territoriales et des grandes entreprises, engagés sur l'action citoyenne.